



LES PROPOSITIONS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



SECURISER L'EMPLOI OU LA FORMATION POUR TOUTES ET TOUS

Le chômage ravage la vie de millions de personnes. Les employeurs prennent prétexte des changements rapides dans la production pour exiger la casse du Code du travail.

C'est un choix antisocial. Il est possible, en utilisant autrement les nouvelles technologies, d'aller vers la disparition du chômage et de la précarité en conciliant sécurité et mobilité.

Je propose pour cela une sécurisation de l'entrée dans l'emploi et des parcours professionnels, à l'opposé de la précarisation. Il s'agit d'engager la construction d'un système de Sécurité d'emploi ou de formation. Achievé, il assurerait à chacun-e un bon emploi ou une bonne formation pour un meilleur emploi, avec une garantie de droits et de revenus relevés.

DÈS LE DÉBUT DU QUINQUENNAT :

- Une Conférence nationale suivie de conférences régionales se tiendra, avec la participation des syndicats, des associations, des élus, des représentants des entreprises, des institutions financières et des services publics, pour élaborer le projet de loi de sécurisation de l'emploi et de la formation. Chaque année, la même démarche se renouvellera : des conférences nationales et régionales dresseront le bilan de la situation et fixeront des objectifs chiffrés.

10 MESURES IMMÉDIATES

- Les taux et la durée d'indemnisation du chômage seront fortement revalorisés.
- Tout-e salarié-e licencié-e pourra bénéficier d'un « congé de reclassement » amélioré. Une modulation des cotisations chômage des employeurs pénalisera ceux qui précarisent.
- Un plan pluriannuel de résorption de l'emploi précaire sera mis en place dans le public comme dans le privé.
- Le CNE et le « contrat senior » seront abrogés.
- Le recours à l'intérim sera strictement réduit et les rémunérations des stagiaires protégées.
- Les salariés et les comités d'entreprise pourront imposer des moratoires suspendant les décisions controversées pour faire des propositions alternatives .
- Le CDI sera la norme d'emploi pour tous et il sera progressivement sécurisé.
- Les lois Fillon seront abrogées et les lois Aubry réformées pour que les 35 heures, dans la perspective de l'abaissement ultérieur à 32 heures, soient un droit pour tous et créent des emplois.
- Les primes et les indemnités de RTT seront intégrées dans les salaires.
- L'ANPE sera refondue avec son articulation à l'UNEDIC, à l'AFPA et à l'Education nationale pour un grand service public et social de l'emploi-formation.